



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5479 - Vendredi 24 - Samedi 25 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Partis/activité

Le FFS reporte son 6^{ème} congrès national

Education nationale et Enseignement supérieur

Les appels se multiplient pour la réussite de la campagne vaccinale

La Tunisie, les clarifications nécessaires

Par Mohamed Habili

Si un mois après la dissolution du Parlement et le renvoi du gouvernement, le président Kais Saïed, s'était contenté de publier un décret dans lequel il reconduisait sine die les mesures prises par lui ce jour-là, à savoir la suspension du Parlement et le renvoi du gouvernement, un autre mois plus tard, il va plus loin dans la même direction. Le deuxième décret, à la différence du premier, ne fait pas en effet que proroger les mêmes mesures exceptionnelles, il institue une phase de transition, où la Constitution en vigueur, celle de 2014, sans être abrogée, est suspendue dans l'ensemble de ses dispositions en contradiction avec lui. En ce sens, il a valeur de constitution de transition. Au bout du deuxième mois du tournant pris le 25 juillet, au lieu de reculer comme lui demandent ses opposants, en premier lieu Ennahdha, le président Saïed apporte les clarifications nécessaires quant à sa véritable intention, qui est l'instauration d'un nouvel ordre politique. Si au bout du premier mois, la classe politique pouvait encore croire qu'il n'aurait d'autre choix au bout du compte que de faire marche arrière, de sorte qu'elle pouvait attendre avant d'en venir aux hostilités, en en appelant notamment au peuple, cette phase d'observation se termine maintenant pour elle.

Suite en page 3

Lutte contre le covid-19

50% de la population ciblée vaccinée



PH/E. Soraya/J. A.

Pour rattraper son retard dans la vaccination anti-Covid, l'Algérie a lancé depuis le début du mois en cours, une grande campagne vaccinale. Trois semaines plus tard, le Pr Benbouzid avance que 50% de la population ciblée a été vaccinée. [Page 2](#)

Education à Béjaïa

Les carences de la rentrée scolaire épluchées

Une grande voix radiophonique s'est éteinte Décès de Djamel Benamara

Lutte contre le covid-19

50% de la population ciblée vaccinée

■ Pour rattraper son retard dans la vaccination anti-Covid, l'Algérie a lancé depuis le début du mois en cours, une grande campagne vaccinale. Trois semaines plus tard, le Pr Benbouzid avance que 50% de la population ciblée a été vaccinée.

Par Louisa Ait Ramdane

Jusqu'à début septembre, l'Algérie accusait un retard considérable dans la vaccination anti-covid, avec seulement 8 millions de personnes vaccinées, dont seulement trois millions ont reçu deux doses nécessaires pour atteindre l'immunité, sur un total de 20 millions.

Près de trois semaines après le lancement de la plus grande campagne de vaccination, le ministre révèle un nouveau bilan. «50% de la population a été vaccinée, soit près de 10 millions de personnes sur un total de 20 millions d'habitants», a déclaré le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, lors d'une réunion conjointe avec les ministres de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et de la Jeunesse et des Sports. Toutefois, Benbouzid n'a pas précisé si les 10 millions d'Algériens vaccinés ont reçu une ou deux doses.

Il a indiqué qu'avec ce taux de vaccination, l'Algérie évitera une 4^e vague de la pandémie du Covid-19, compte tenu de la protection garantie par le taux de vaccination atteint.

Le ministre de la Santé a rappelé que de nombreux pays ont pu affronter le Covid-19 grâce à la vaccination, car elle reste le meilleur et le plus efficace moyen qui puisse être adoptée pour lutter contre ce virus. Afin de protéger leur vie et atteindre l'immunité collective, Benbouzid appelle tous les citoyens à se faire vacciner au vu de la disponibilité des vaccins au niveau des centres de vaccination répartis à travers le territoire

national. Il a également lancé un appel aux personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour se vacciner de façon à empêcher la circulation du virus en milieu scolaire et universitaire et assurer ainsi la protection des élèves. Qualifiant la vaccination comme «un acte de solidarité», le Pr Benbouzid s'est, par ailleurs, félicité de la réussite de la campagne vaccinale massive lancée le mois de juillet au moment où l'Algérie faisait face à la troisième vague.

A noter que la vaccination du personnel soignant n'avance pas. Une partie du personnel médical éprouve une certaine réticence face au vaccin anti-Covid-19; a indiqué récemment le Pr Kamel Djenouhat, chef du service d'immunologie de l'hôpital de Rouiba.

Les citoyens vaccinés au Sputnik peuvent recevoir la 2^e dose

Le vaccin Spoutnik est de nouveau disponible en Algérie. Le ministère de la Santé appelle ainsi les citoyens ayant reçu la première dose du vaccin Spoutnik anti-Covid-19 à se rapprocher des différents établissements de santé pour recevoir la deuxième dose. Après avoir utilisé le vaccin russe Spoutnik V, l'approvisionnement s'est rompu, et ce n'est que cette semaine que l'Algérie a reçu une quantité de doses de la part de la Russie. En effet, lundi dernier, un avion militaire, relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire a atterri, à la base aérienne de Boufarik, Blida avec à son bord, une cargaison de vaccins anti-Covid estimée à



Ph/D. R.

206 000 doses acquises auprès de la Fédération de Russie, indique un communiqué du ministère.

La France reconnaît enfin le vaccin chinois Sinovac

Le vaccin chinois Sinovac, le plus largement utilisé dans le pays, est enfin reconnu en France. Ainsi, les Algériens pourront voyager en France, avec le statut de voyageur vacciné. Ils ne seront donc plus soumis aux mesures restrictives imposées jusque-là : présentation d'un test PCR négatif de moins de 48 heures avant l'embarquement, test obligatoire à l'arrivée à l'aéroport en France et quarantaine de 10 jours sous le contrôle des forces de sécurité.

Selon un décret paru, jeudi, au Journal officiel français, les

vaccins validés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont désormais reconnus pour les voyages en France. En plus de ceux reconnus par l'Agence européenne du médicament (EMA), trois vaccins sont autorisés par l'OMS : Sinovac, le Serum Institute of India et Sinopharm. Pour obtenir le pass vaccinal qui leur permettra de circuler librement dans le pays, une fois en France, ils devront accepter de recevoir une

dose des vaccins Moderna ou Pfizer utilisés dans ce pays. Il convient également d'indiquer que le nouveau décret précise que le pass sanitaire sera délivré aux voyageurs après sept jours de l'administration de la dose complémentaire de Pfizer ou Moderna. En Algérie, la majorité de la population est vaccinée avec Sinovac. L'Algérie utilise aussi AstraZeneca, Johnson & Johnson et Spoutnik.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures 166 nouveaux contaminés et 10 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus que le bilan d'hier (9), portant à 5 758 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 166 cas, soit 5 cas de plus par rapport au bilan d'hier (161), pour atteindre, au total, 202 462 cas confirmés.

R. N.

Éducation nationale et Enseignement supérieur

Les appels se multiplient pour la réussite de la campagne vaccinale

Afin d'atteindre l'objectif des autorités publiques pour protéger la société, le ministère de l'éducation nationale ainsi que le ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique multiplient les appels et se fixent l'objectif de vacciner le grand nombre dans leur secteur. C'est en présence de plusieurs représentants de secteurs concernés par la rentrée sociale et de la formation, qu'une réunion intersectorielle d'évaluation de la campagne de vaccination, a été tenue au ministère de la Santé. Présent à cet événement, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a qualifié l'opération de vaccination du corps de l'éducation contre le coronavirus de «nécessité morale, civile et de solidarité» qui permet d'atteindre l'objectif des autorités publiques pour protéger la société. Lancée le 22 août dernier, la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus se poursuit à travers les 1 433 unités de dépistage réparties à travers le pays, les 41 centres de médecine du travail et 16 centres médicaux des œuvres sociales du personnel de l'éducation et enregistre une

affluence des employés du secteur, notamment après leur reprise, a précisé le ministre. Il a rappelé que «depuis la rentrée scolaire mardi dernier, les médecins sont mobilisés dans tous les établissements scolaires à travers le pays pour la vaccination du personnel de l'éducation, après consultation du Premier ministre, et ce, en coordination avec le ministère». Il est à noter que le directeur de soutien aux activités culturelles, sportives et de l'action sociale au ministère de l'Éducation nationale Abdelouahab Khoulalane avait récemment déclaré que l'opération de vaccination du personnel de l'Éducation nationale contre le Covid-19, qui se déroule dans «des conditions normales et avance à un rythme très encourageant», a permis, jusqu'à dimanche dernier, la vaccination de plus de 80 000 employés, fonctionnaires et enseignants, soit près de 11% des 740 000 fonctionnaires que compte le secteur. En outre, s'exprimant lors de cette réunion, Abdelbaki Benziane, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que «la campagne vaccinale contre le Covid-

19 est l'affaire de toute la famille du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique», appelant les partenaires sociaux à contribuer à la sensibilisation à la campagne vaccinale contre le Covid-19 au profit des étudiants, des enseignants et de l'ensemble du personnel universitaire pour permettre à l'Université de reprendre ses activités habituelles. Le ministre a fait savoir que les premières analyses de l'opération, lancée dans le secteur le 15 juillet 2021, «font ressortir l'engouement des enseignants et du personnel universitaire pour la vaccination dès le début». En revanche, les étudiants ont été moins nombreux à se faire vacciner, probablement parce qu'ils ont fait leurs inscriptions à distance comme l'exige le protocole sanitaire mis en place, a-t-il ajouté. Aussi, Benziane a insisté sur la nécessité d'intensifier la sensibilisation auprès des étudiants, d'autant qu'ils retournent progressivement dans les établissements universitaires. Selon le ministre, la pandémie a imposé un mode de gestion différent de celui des précédentes années, avec la mise en place d'un

protocole sanitaire spécial pour chaque établissements universitaire qui laisse une latitude aux directeurs, dans le cadre de concertation avec les partenaires sociaux et les autorités locales. Le premier responsable du secteur a, dans ce contexte, rappelé les orientations données aux établissements universitaires pour l'accélération de l'opération, en coordination avec la direction de la santé, en vue de son achèvement avant le début des cours, faisant état de «l'ouverture de centres de vaccination dans 98 établissements universitaires où l'opération s'est déroulée parallèlement aux inscriptions». Les étudiants non encore vaccinés se seront progressivement lors des réinscriptions, a-t-il dit. Par ailleurs, soulignant que le secteur «suit au quotidien l'opération vaccinale via une plateforme qui recueille les statistiques et afférentes et toutes les informations pertinentes», Benziane a indiqué qu'«une cellule a été installée à cet effet au niveau central pour suivre l'opération à travers les différents établissements».

Thinhenne Khouchi

Aujourd'hui et demain au Palais des Nations

Rencontre gouvernement-walis présidée par Tebboune

■ La rencontre gouvernement-walis qui se tiendra, aujourd'hui et demain au Palais des Nations, sera l'occasion de faire le bilan du travail accompli depuis le dernier conclave et mettre en place une feuille de route pour l'étape à venir. Les responsables locaux sont appelés, désormais, à rendre des comptes, leur responsabilité étant entièrement engagée dans l'entreprise d'améliorer les conditions de vie des populations.

Par Aomar Fekrache

C'est le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui présidera cette rencontre gouvernement-walis. Elle a pour thème «Relance économique, équilibre régional, justice sociale», a indiqué, dans un communiqué, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Abréviée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), cette rencontre qui durera deux jours verra la participation des membres du gouvernement, des walis de la République, des représentants des deux chambres du Parlement, des cadres centraux des différents secteurs ministériels, des entreprises et des instances publiques ainsi que des experts et des spécialistes, précise le communiqué.

Les participants, est-il expliqué, se pencheront sur «l'évaluation de l'état d'application des instructions données par le président de la République durant les précédentes rencontres», «l'examen des voies et moyens de relancer une nouvelle dynamique dans le processus du développement local notamment les axes liés à l'adaptation des programmes du développement local et ceux du dévelop-

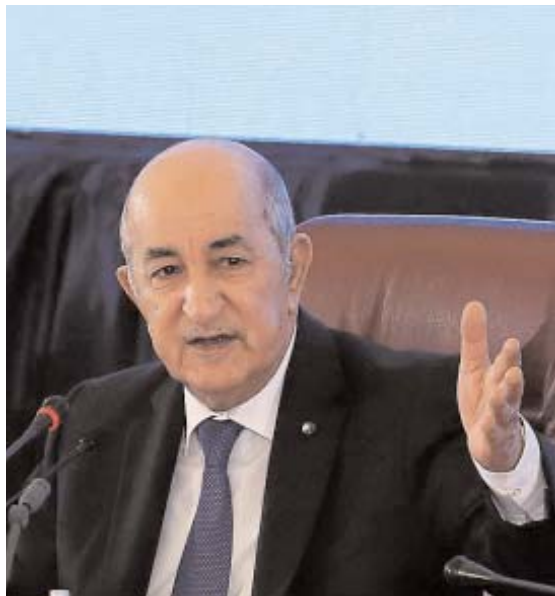


PHOTO mise en oeuvre des politiques publiques conformément à une approche concrète basée sur la participation dans la conception et l'exécution en accordant un intérêt particulier à l'évaluation et au suivi, ce que les hautes autorités du pays n'ont eu de cesse de réaffirmer pour répondre de manière efficace et équitable aux besoins des citoyens à travers toutes les wilayas du pays et asseoir les bases d'un développement local soutenu.

Ainsi force est de relever que les termes «évaluation et suivi» sont récurrents dans le communiqué officiel, ce qui constitue une rupture avec les modes de gestion passés. Les walis et autres responsables locaux sont censés veiller à la mise en exécution des projets prévus, lever les entraves et être à l'écoute des doléances de la population, notamment des zones d'ombre. Cela d'autant que des actions bien ciblées et des mesures réfléchies sont à même de sortir des milliers d'habitants de la précarité et permettre le lancement de projets souvent en souffrance. La réforme des méthodes de gestion des services publics est l'autre aspect qui sera abordé et qui devrait sceller une rupture définitive avec des pratiques ayant démontré leur limite, voire leur faillite.

A. F.

pement régional équilibré» et «les modalités et outils de relance de l'investissement et de gestion des crises au niveau local» ainsi que «la réforme des méthodes de gestion des services publics».

L'on apprend aussi, que les travaux de cette rencontre devraient être sanctionnés par «des recommandations pra-

tiques» à même de constituer «une feuille de route pour la prochaine période» et ce dans le but de «poursuivre la concrétisation des engagements inscrits dans le programmes du président de la République». La même source ajoute, par ailleurs, que la rencontre gouvernement-walis vise à «adopter de nouveaux mécanismes dans l'élaboration et la

Partis/activité

Le FFS reporte son 6^{ème} congrès national

Le Front des forces socialistes (FFS) a annoncé, vendredi, le report de son 6^{ème} congrès national ordinaire à une date ultérieure, en raison de l'impossibilité de parachever le processus de reconstruction organique du parti, «à cause de la crise sanitaire». «On est dans l'obligation de reporter la tenue de notre 6^{ème} congrès national ordinaire à une date ultérieure», a indiqué Hakim Belacel, dans une allocution prononcée au nom de l'instance présidentielle, dont il est membre, à l'ouverture des travaux à huis clos du Conseil national, précise un communiqué du FFS. Il a souligné, ajoute la même source, que «la date sera arrêtée par l'instance présidentielle en collaboration avec la Commission préparatoire du

congrès national après débat de cette session ordinaire du conseil national», expliquant que les raisons du report sont liées «malheureusement à la crise sanitaire qui a arrêté net notre élan de travail, vu l'impossibilité de réunir les militants et donc de parachever le processus de reconstruction organique du parti».

Le membre de l'instance présidentielle est revenu également sur la décision de sa formation politique de participer aux prochaines élections locales du 27 novembre, signalant qu'«un programme de rencontres régionales a été tracé afin d'amorcer le processus de sensibilisation et de mobilisation» des militantes et militants en perspective de ce rendez-vous. Dans ce cadre,

Belacel a affirmé que le programme d'action électoral du parti «puisera dans les recommandations» de la conférence nationale économique et sociale que le FFS s'apprête à organiser, «afin d'établir des projets de développement efficaces et réalisables et des projections objectives sur les modèles de gestion des collectivités locales». Il a souligné que son parti accorde une importance «capitale à ce grand rendez-vous qui ouvrira pour l'émergence d'une vision plus poussée, plus approfondie et plus objective de la réalité économique dans le pays, du marasme social que nous subissons et du climat global qui entoure le monde de la finance, du monde des affaires et de l'investissement et du développe-

ment durable dans le pays». Abordant, par ailleurs, la célébration, dans une semaine, du 58^{ème} anniversaire de la création du FFS, le membre de l'instance présidentielle a souhaité que cette commémoration soit «surtout un moment solennel et profond, pour évoquer les mémoires pures et scintillantes de tous les martyrs, de toutes ces générations de militantes et de militants, de son président éternel, feu Hocine Aït Ahmed, de tous les cadres et responsables à tous les niveaux de responsabilité, qui ont forcé le destin et qui ont bravé les percussions et les périls, pour que le FFS reste la locomotive incontestable et incontestée du combat démocratique dans le pays».

Salah N.

LA QUESTION DU JOUR

La Tunisie, les clarifications nécessaires

Suite de la page une

Il lui faut passer à l'action, entrer dans l'épreuve de force, appeler à l'occupation de la rue jusqu'à la chute du président. Le terme de dissolution du Parlement ne figure pas explicitement dans le décret du 22 septembre, mais la disposition consistant à ne plus verser de primes aux députés, et à mettre fin aux privilèges du premier d'entre eux, Rached Ghannouchi, y supplée largement. A la suspension de ses travaux succède donc sa dissolution, même si le mot est absent. Un deuxième élément plaide d'ailleurs en faveur de cette interprétation : l'annonce faite auparavant par Saïed de l'élaboration d'une nouvelle loi électorale. En tout état de cause, une suspension qui n'a pas de fin dans le temps est une dissolution. Si le mot n'a pas été employé, c'est probablement parce que la Constitution de 2014, avec laquelle Saïed ne veut pas être en contradiction, ne lui accorde pas le droit de dissolution. Les partis représentés au Parlement, qui attendaient la clarification avant de rien entreprendre contre ce qu'ils avaient qualifié dès le premier jour de coup d'Etat, sont maintenant édifiés. La seule façon qu'il leur reste de revenir à la situation d'avant le 25 Juillet, c'est de faire tomber le président par le recours à la rue. Le leader d'Ennahdha, qui n'est plus président du Parlement, celui-ci ayant été finalement dissous, appelle désormais à la «lutte pacifique» en vue de rétablir la «démocratie et la Constitution», c'est-à-dire aux manifestations et à leurs aléas. Un appel qu'il lui était déjà arrivé de faire, mais qu'il avait dû abandonner, soit parce qu'il avait été sans effet, soit parce que lui-même avait donné instruction à ses troupes de l'annuler. Il joue gros ce faisant. Car de deux choses l'une : ou bien la grande foule est au rendez-vous, et les chances de rétablir la situation à l'avantage de son parti ne seront pas négligeables ; ou bien elle ne l'est pas, l'hypothèse d'ailleurs la plus probable, et son parti encourt une sanction prévisible : la dissolution. Au bout du deuxième mois de la crise, le président s'est décidé à apporter les clarifications relevant de lui. C'est maintenant à la rue de fournir les siennes, d'autant que c'est vers elle que se tournent les regards.

M. H.

Établissements de formation relevant du secteur

Transport : Bekkaï appelle à accélérer l'amélioration de la situation

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a appelé jeudi à l'impératif d'accélérer l'amélioration de la situation des établisse-

ments de formation et des instituts relevant du secteur, notamment à travers la révision des statuts régissant leur fonctionnement

tout en se conformant aux lois et dispositions relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces

instructions ont été données lors d'une réunion présidée par Bekkaï sur l'examen de la situation pédagogique et administrati-

ve des établissements de formation sous tutelle, précise un communiqué publié sur la page Facebook du ministère. Hani Y.

En marge de l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies

Lamamra plaide pour le désarmement nucléaire dans le monde

■ L'Algérie invite les pays n'ayant pas signé ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à le faire rapidement, a déclaré, jeudi, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Par Yanis Gh.

«**J**e souhaiterais saisir cette opportunité pour inviter les pays qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à le faire sans délai afin de permettre l'entrée en vigueur de cet instrument important après 25 ans de son ouverture aux signataires», a indiqué Ramtane Lamamra à l'occasion de son intervention à la Conférence sur la facilitation d'entrée en vigueur du traité d'interdiction globale des essais nucléaires. Une conférence tenue, à New York, en marge de la 76^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des nations unies.

«Dans ce contexte, je voudrais féliciter Cuba et les Comores qui viennent de choisir la bonne voie en ratifiant le Traité», a-t-il également indiqué.

Par ailleurs, «l'Algérie salue l'entrée en vigueur, cette année, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Cet instrument juridiquement contraignant représente sans nul doute une contribution essentielle pour atteindre l'objectif ultime du désarmement nucléaire», a assuré le chef de la diplomatie algérienne.

En adoptant le traité de Pelindaba (pour une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique), l'Afrique a montré la voie au reste du monde, en particulier le Moyen-Orient où la mise en place d'une zone sans armes nucléaires incluant tous les pays de la région demeure une question vitale pour instaurer une paix durable.

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, en outre, «l'engagement inébranlable» de l'Algérie pour le désarmement nucléaire, précisant que cet engagement trouve ses racines dans l'expérience unique qu'a connu l'Algérie ayant, elle-même, subi des tests nucléaires dévastateurs conduits sur son territoire

par le pouvoir colonial.

«Les effets durables de ces expériences sur les êtres humains et sur l'environnement nécessitent une compensation urgente et juste aux victimes ainsi que la réhabilitation des sites touchés par ces essais», a affirmé le ministre. Ces mesures aideront l'Algérie à clore un «triste chapitre de son histoire», a-t-il conclu.

L'Algérie continuera à soutenir la Libye et à défendre la cause palestinienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a réitéré la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien aux Libyens, à les faire profiter de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, et à défendre les questions justes des peuples, à leur tête la question palestinienne.

Dans son allocution à la réunion ministérielle de concertation entre la Troïka du Sommet arabe (Algérie, Tunisie, Arabie saoudite) et le Conseil de sécurité, consacrée à l'examen des crises sévissant dans la région arabe, Lamamra a souligné que «l'Algérie a veillé à adhérer aux multiples démarches régionales et internationales visant à traiter les principales causes des conflits, et à instaurer la stabilité dans son environnement régional et international, en faisant prévaloir les valeurs de dialogue et en proposant des solutions pacifiques aux questions et conflits internes».

«Cette conviction ancrée s'est matérialisée en Libye, en témoigne le soutien du processus de dialogue inter-libyen mené sous l'égide de l'ONU et l'initiative de création, de concert avec ces frères, du mécanisme des pays voisins de la Libye qui avait tenu sa dernière réunion à Alger, et dont l'objectif consiste à asseoir la paix et la stabilité tant



espérée en Libye, à travers la convocation des élections présidentielles et législatives, conformément à la feuille de route issue du processus de dialogue politique libyen», a-t-il poursuivi.

Il a exprimé, en outre, «la disponibilité de l'Algérie à poursuivre ses efforts de soutien aux frères libyens et à les faire profiter de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, comme l'avait affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», avant d'ajouter, «nous sommes convaincus que la préservation de la sécurité et de la stabilité de la Libye assurera la stabilité des pays voisins, influencés directement par ce qui se passe dans ce pays frère».

L'Algérie continuera à défendre les causes justes des peuples qui luttent pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, à leur tête la cause palestinienne, a affirmé le chef de la diplomatie algérienne, rappelant que «l'Algérie n'a eu de cesse, dès le début de ces crises, d'appeler à l'impératif de faire primer les solutions politiques consensuelles et efficaces, et de faire prévaloir le dialogue, la réconciliation et la volonté des peuples».

Lamamra a soutenu, à cet

égard, que l'Algérie «ne voit de moyens pour réaliser la paix et la sécurité dans notre région qu'à travers l'obtention du peuple palestinien de ses droits légitimes pour l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale».

Et de rappeler, à cet égard, l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 242 relative au principe de «la paix contre la terre», une résolution qui prévoit l'interdiction et le refus de l'appropriation des terres d'autrui par la force comme l'indique également la Charte des nations unies. La résolution a également posé la véritable base de toute résolution acceptable du conflit arabo-israélien qui consiste en le retrait d'Israël des territoires arabes occupés.

«Cette base reste l'unique moyen pour le traitement de la cause palestinienne, étant le même principe sur lequel les pays arabes se sont appuyés pour l'adoption de l'initiative de paix arabe lors du Sommet de Beyrouth en 2002», a poursuivi le ministre.

Et d'ajouter : «Toutefois, la force d'occupation est toujours en violation permanente des dispositions de la Charte des nations unies, des principes du Droit international et des résolutions successives du Conseil de

sécurité en poursuivant ses agressions contre le peuple palestinien frère et les lieux saints ainsi que sa politique de colonisation en se dérobant des opérations de paix et de la légalité internationale».

Face à ces pratiques et ce blocage, le chef de la diplomatie algérienne a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à «assumer ses responsabilités historiques et juridiques et à contraindre Israël à se conformer à la légalité internationale en mettant fin à son occupation des terres palestiniennes».

Il a souligné que cette réunion revêtait une importance capitale au vu des diverses crises ayant épuisé les énergies de certains pays arabes frères et de leurs peuples, notamment en Syrie, au Yémen et en Libye, où certaines parties favorisent les solutions militaires en sus de la recrudescence des ingérences étrangères qui ont finalement aggravé les conditions sécuritaires et humanitaires en nourrissant les conflits ce qui est une menace directe pour la paix et la sécurité régionales et internationales, faisant de la situation dans ces pays frères des points permanents à l'ordre du jour du conseil.

Y. Gh.

Feux de forêts

Le transfert pour soins à l'étranger de huit blessés pris en charge par le ministère du Travail

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé la prise en charge du transfert pour soins à l'étranger de huit blessés dans les feux de forêts ayant ravagé certaines wilayas du pays cet été, précisant que quatre d'entre eux ont été transférés jeudi dernier et les quatre autres le seront vendredi. «Conformément à l'engagement du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que l'Etat ne ménagera aucun effort ni moyen pour la prise en charge totale des blessés dans les feux de forêts ayant ravagé certaines wilayas du pays cet été, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a pris en charge le transfert pour soins à l'étranger de huit blessés», a indiqué un communiqué du ministère.

«Il a été procédé jeudi dernier au transfert pour soins à l'étranger de quatre blessés dans les feux de forêts, à bord de deux avions médicalisés, accompagnés d'une équipe médicale et paramédicale algérienne relevant du Centre hospitalo-universitaire de Douéra. Les quatre autres blessés ont été transférés hier», a souligné le communiqué, précisant que les cas en ques-

tion «n'ont pas pu être traités dans le pays».

Se rendant, en août dernier, au chevet des blessés dans les feux de forêts, hospitalisés à l'hôpital militaire de Ain Naâdja et à l'hôpital de Douéra (Alger), le Président Tebboune s'était engagé à «ne ménager aucun effort ni moyen pour la prise en charge des blessés».

H. N.

Energie

Arkab s'entretient avec le DG de Gazprom International sur les opportunités de partenariat avec Sonatrach

■ Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec le directeur général de Gazprom EP International, Serguei Tumanov, avec lequel il a évoqué les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat entre le Groupe Sonatrach et le groupe russe, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.



Par Salem K.

« Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu

aujourd'hui, au siège de son département ministériel, le directeur général de Gazprom EP International, Serguei Tumanov », a précisé la même source, ajoutant que l'ambassa-

deur de Russie en Algérie, Semigor Belyaev, a participé à cette audience.

« Les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat entre le Groupe

Sonatrach et Gazprom dans le domaine des hydrocarbures ont été abordées, notamment dans l'exploration, la production, le transport, le développement d'infrastructures gazières, le traitement et la commercialisation du gaz », souligne le document.

A cet effet, Arkab a évoqué « le développement du partenariat dans la transformation des hydrocarbures, qui permettra une meilleure valorisation des hydrocarbures et a invité Gazprom et Sonatrach d'examiner les opportunités de partenariat dans ce domaine ».

Il a également saisi cette occasion pour informer la délégation russe « des avantages offerts par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui offre un partenariat gagnant-gagnant entre les parties dans le développement de nouveaux projets dans l'amont et l'aval pétrolier ».

Le ministre a, aussi, mis l'accent sur « la nécessité de trouver et de mettre en œuvre les processus permettant d'accélérer la réalisation des projets en cours entre Sonatrach et Gazprom », note le ministère.

Arkab a invité, à cette occasion, Gazprom et les sociétés

Russes à être « plus présente en Algérie et créer d'autres partenariats ». Pour sa part, l'ambassadeur de Russie en Algérie s'est dit « très satisfaits » de la qualité des relations bilatérales et a exprimé « l'intérêt des entreprises russes à développer les opportunités d'affaires et d'investissement entre les deux pays dans le secteur des mines en Algérie, notamment dans les projets miniers d'exploration de métaux précieux et rares ».

Le ministre et l'ambassadeur ont, par ailleurs, échangé leurs points de vue sur « l'évolution des marchés pétroliers et ont salué le processus du dialogue entre les pays Opep et non Opep pour leur stabilisation ».

S. K.

Agriculture

Le rebond des marchés agricoles se poursuit

Les cours du blé, du maïs et du soja ont poursuivi leur rebond jeudi, surtout influencés par des facteurs extérieurs au marché, principalement l'évolution favorable de la crise traversée par le promoteur immobilier chinois Evergrande.

Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre a clôturé en hausse de 1,70% à 7,1775 dollars contre 7,0575 dollars mercredi dernier.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé à 5,2925 dollars contre 5,2550 dollars, en progrès de 0,71% par rapport à la veille.

Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu 12,8425 dollars contre 12,8275 dollars, soit une hausse de 0,11%.

R. E.

Marchés/Bourse

Les Bourses chinoises en repli à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en baisse hier, les investisseurs suivant toujours avec appréhension les derniers développements autour du géant immobilier chinois ultra-endetté Evergrande, dont la faillite potentielle pourrait fortement ébranler les marchés.

Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,10% à 24.487,24 points.

De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai perdait 0,12% à 3 637,87 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,19% à 2 446,60 points.

Tahar F.

Culture du colza

Les mesures incitatives permettront l'adhésion d'un grand nombre d'agriculteurs

Les participants à la caravane nationale de sensibilisation sur le développement de la culture du colza ont affirmé, jeudi à Guelma, que les incitations financières et organisationnelles mises en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural « permettront l'adhésion d'un grand nombre d'agriculteurs dans la production du colza ».

Le ministère de tutelle a mis une série de mesures incitatives pour les agriculteurs adhérents au programme de culture du colza pour la saison agricole 2021-2022, a précisé le représentant de la direction de la régulation de la production et du développement au ministère de l'Agriculture, Karim Aït Kaci, dans son intervention lors d'une rencontre régionale regroupant des agriculteurs de six wilayas de l'est du pays, tenue à la Chambre d'agriculture dans le cadre des activités de cette caravane nationale, organisée du 21 au 26 septembre courant.

Il a ajouté que les incitations les plus importantes concernent l'obtention, pour les agriculteurs adhérents au programme, de subventions allant de 1000 à 2000 DA par quintal, expliquant

qu'il existe une autre aide financière pouvant aller jusqu'à 500 DA par quintal au profit des transformateurs propriétaires d'unités industrielles de transformation, adhérents à ce programme.

Le même conférencier a précisé que la subvention qui sera introduite au cours de la nouvelle campagne agricole 2021-2022 sera indépendante du prix initial appliqué lorsque les agriculteurs déposent leurs productions au niveau des Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), relevant que les autres mesures organisationnelles les plus importantes concernent la fourniture de semences pendant la campagne de labours-semences, la réception et la commercialisation de la totalité de la production des agriculteurs.

Pour sa part, le directeur général de l'Institut national de la vulgarisation agricole, Brahim Korichi, a indiqué à l'APS, lors de cette manifestation, que cette campagne de sensibilisation initiée par l'Institut en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, vise à « rassurer les agriculteurs » et à les motiver afin de s'engager dans le programme de culture

du colza, dans le cadre de la feuille de route du ministère de tutelle pour la période 2020-2024 ».

Le même responsable a souligné que la caravane de sensibilisation, lancée depuis la wilaya de Aïn Defla et qui s'est déplacée dans les wilayas de Mila et Guelma, fera une halte dans les prochains jours au Sud du pays, plus précisément dans les wilayas d'El-Oued et Ouargla.

Il a également souligné que la tâche des participants à la caravane, des représentants des Instituts nationaux et organismes en relation avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, vise à apporter toutes les solutions et réponses aux questions et préoccupations soulevées par ceux qui souhaitent s'engager dans la culture du colza.

Les intervenants de plusieurs instituts nationaux et organismes de financement ont axé leurs interventions sur les mesures organisationnelles prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour atteindre l'objectif tracé pour la campagne agricole 2021-2022, visant la culture d'une superficie totale devant atteindre jusqu'à

Mila/zones d'ombre Augmentation du taux de couverture du transport scolaire à plus de 95%

Le taux de couverture du transport scolaire à travers les zones d'ombre de la wilaya de Mila a augmenté en atteignant plus de 95% à la rentrée scolaire 2021-2022, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'éducation.

Le nombre des bus mobilisés pour le transport scolaire a augmenté à 220 bus accordés par les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, dont six bus octroyés à la wilaya au titre de la nouvelle saison scolaire, hissant ainsi le taux de couverture dans les zones d'ombre à plus de 95%, a précisé le chef service de la programmation et du suivi du budget à la direction locale de l'Éducation, Mohamed Baouche.

Le taux restant, qualifié de «réduit», sera pris en charge, selon le même responsable, dans le cadre de contrats entre les Assemblées populaires communales et des transporteurs privés.

Le secteur de l'Éducation de Mila compte 119 établissements scolaires (écoles primaires) situés dans les zones d'ombre à travers les différentes communes sur un total de 641 établissements scolaires dans les trois paliers, a fait savoir le même responsable.

Dans le cadre des efforts d'amélioration des conditions de scolarisation dans les régions enclavées, le même responsable a fait état de l'approvisionnement de 25 écoles situées dans les zones d'ombre en citernes de gaz propane dans le cadre d'opérations financées par les services de la wilaya de Mila, faisant état d'opérations similaires dans d'autres écoles en vue d'améliorer les conditions de scolarisation, notamment durant la saison hivernale. Le chauffage est «assuré dans tous les autres établissements scolaires», a affirmé à ce propos le même responsable. S'agissant de la restauration, la même source a indiqué que celle-ci est assurée dans toutes les écoles des zones d'ombre, faisant état de la réception de huit nouvelles cantines scolaires mises en service à partir de la rentrée scolaire ce qui porte le taux de couverture de la restauration à plus de 87% dans toute la wilaya.

Concernant le volet de la solidarité, le même responsable a indiqué que le nombre des bénéficiaires de la prime scolaire au titre de la nouvelle saison scolaire a atteint les 81 000 bénéficiaires dont des parents d'élèves issus des zones d'ombre remplissant les conditions exigées, ajoutant qu'à ce jour plus de 76 000 primes a été remises tandis que les efforts se poursuivent pour achever l'opération dans les meilleurs délais.

R. D.

Tissemsilt/ANGEM

Sensibilisation sur l'assurance au profit des bénéficiaires de microcrédits

■ Une campagne de sensibilisation sur l'importance d'assurer le matériel et les équipements a été lancée mercredi à Tissemsilt au profit des porteurs de projets, bénéficiaires de microcrédits, a-t-on appris du directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Ahmed Hamaidi.

Par Siham Ch.

La campagne, organisée en coordination avec la direction de l'Action sociale et de la Solidarité, et des sociétés d'assurance, doit se poursuivre durant 20 jours, a indiqué, à l'APS, Hamaidi.

Des sorties sur le terrain pour sensibiliser sur l'importance d'assurer le matériel et les équipements par les bénéficiaires de microcrédits sont programmées, a-t-il précisé.

Et, des cadres des antennes de wilaya animeront sur les ondes de la radio régionale de

Tissemsilt des émissions sur le système d'assurance pour garantir la pérennité de l'activité économique des entrepreneurs et porteurs de projets, a ajouté le responsable, poursuivant que des informations sur cette campagne seront diffusées sur la page officielle de l'Agence nationale du micro-crédit sur les réseaux sociaux.

En outre, des sessions de formation seront organisées au profit des bénéficiaires de ce dispositif d'aide à l'emploi dans l'ensemble des communes de la wilaya, notamment sur les prestations offertes par les sociétés d'assurance en matière de police



d'assurance en cas de sinistre, à l'instar des catastrophes naturelles et les incendies, a-t-on fait savoir.

L'initiative intervient dans le cadre des directives et des orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille

S. Ch.

Tébessa

Retrait de 31 formulaires de candidature pour les prochaines élections locales

La délégation de wilaya de Tébessa de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a enregistré le retrait de 31 formulaires de candidatures pour les élections locales prévues pour le 27 novembre prochain, par des partis politiques et listes indépendantes, a indiqué jeudi, le chargé de l'information de la délégation locale de l'ANIE, Rachid Djellab.

Depuis l'ouverture de l'opération, il a été procédé à la réception de 22 demandes de candidature émanant de partis politiques et neuf demandes de listes indépendantes pour l'élection des Assemblées populaires communales et de wilaya, a précisé M. Djellab dans une déclaration à la presse.

L'ANIE de Tébessa continue à recevoir les demandes de candi-

datures jusqu'au 7 octobre prochain, a fait savoir, Djellab relevant l'intérêt accordé aux prochaines élections.

Dans le cadre des préparatifs à ce rendez-vous électoral, les annexes de l'ANIE de Tébessa à travers les 28 communes veillent à la mise en place de toutes les conditions nécessaires pour réussir l'opération, a-t-il souligné.

L'ANIE de Tébessa veille éga-

lement à l'élaboration d'un programme de travail pour encadrer ce rendez-vous électoral notamment en matière de disponibilité des salles devant accueillir les meetings populaires en prévision du lancement de la campagne électorale le 4 novembre prochain et qui se poursuivra jusqu'au 23 du même mois, a fait savoir M. Djellab.

Younès H.

Mascara

Mise en service d'un réseau de gaz naturel au profit de plus de 340 familles

Un réseau de gaz naturel au profit de 340 familles a été mis en service jeudi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris des services de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz. La chargée d'information à la direction, Latifa Abdelouahab a souligné que les autorités locales

de la daïra et commune de Mohammadia ont procédé, en compagnie des responsables de Sonelgaz, à la mise en service de ce réseau au profit de 207 familles du village de Sidi Salem. Le projet, réalisé et financé sur budget de la wilaya, a coûté 13,550 millions de DA. La longueur totale du réseau est de 4,35 km. Par

ailleurs, 100 familles du village de Hatayta dans la commune de Oggag ont bénéficié du réseau de gaz naturel (11,247 millions de DA de coût) au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, alors que 35 autres familles du village de Ahl Laïd ont bénéficié du gaz domestique pour un coût de 2,880 mil-

lions de DA du budget de la wilaya. A noter que des dizaines de centres ruraux de la wilaya de Mascara classées zones d'ombre ont bénéficié, depuis le début d'année en cours, du raccordement au réseau du gaz naturel et de l'approvisionnement en grandes bouteilles de gaz propane.

Lyes H.

El Bayadh

Baisse sensible de la production céréalière

La wilaya d'El Bayadh a enregistré une baisse de la production céréalière lors de la campagne moisson-battage 2020-2021 en dépit de l'extension de la superficie irriguée, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

En effet, la wilaya d'El Bayadh a connu une production de 135 000 quintaux de céréales au titre de la campagne moisson-battage 2020-2021, récemment clôturée, contre 285 000 quintaux produits au titre de la

campagne précédente, enregistrant ainsi une baisse malgré l'extension de la superficie irriguée, selon le chef du service organisation de la production et appui technique, Mohamed Lamine Djebiri.

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2020-2021 a, faut-il le rappeler, touché 6 000 ha sur une superficie globale emblavée de 12 000 ha. La saison agricole 2020-2021 a connu ainsi une baisse sensible de la production céréalière de différentes variétés, à l'instar de

l'orge, du blé dur et du blé tendre par rapport à la saison agricole écoulée, en dépit d'une extension de la superficie irriguée à 6 000 ha, soit une hausse de 700 ha, a précisé Djebiri. Cette baisse, s'explique par l'endommagement d'une surface de 6 000 ha faute de pluviosité dont une partie a été reconvertie en fourrage, signalant la collecte de plus de 12 000 quintaux de céréales et leur transfert vers la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Saïda, a-t-il fait savoir.

La DSA d'El Bayadh œuvre, par conséquent, à augmenter la superficie irriguée pour améliorer la production de différentes filières dont la céréalière, a-t-il fait savoir.

Dans ce cadre, une enveloppe financière de 70 millions de DA a été affectée, au titre du Fonds national de développement agricole pour soutenir les agriculteurs activant dans ce domaine devant leur permettre d'acquérir du matériel et de l'équipement d'irrigation.

R. R.



Crise avec Paris

Washington promet de passer des paroles aux actes

■ Les Etats-Unis ont promis jeudi de passer des paroles aux actes pour surmonter la crise avec la France, tout en concédant, tout comme Paris, que cela prendrait du temps.

Par Mourad M.

Les deux pays sont en froid depuis l'annonce, le 15 septembre, par Washington d'un partenariat stratégique avec l'Australie et le Royaume-Uni, qui s'est soldé par l'annulation d'un mégacontrat de sous-marins français à Canberra. Les présidents Joe Biden et Emmanuel Macron se sont expliqués mercredi, lors d'un entretien téléphonique, sans renouer pleinement les fils de la confiance. «Nous reconnaissons que cela prendra du temps et beaucoup de travail», a admis le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken à l'issue d'un tête-à-tête avec son homologue français Jean-Yves Le Drian en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. «Cela se traduira, non seulement par des déclarations,

mais aussi des actes», a-t-il assuré, visiblement affecté par cette poussée de fièvre entre les deux pays. Francophone et francophile - il a vécu adolescent à Paris - Antony Blinken a été reçu en «ami» de la France en juin lors de sa première visite de secrétaire d'Etat dans ce pays. La relation entre les deux ministres était jusqu'ici cordiale et chaleureuse. Jean-Yves Le Drian avait planté le décor dans les mêmes termes quelques heures plus tôt : la sortie de crise va prendre du «temps» et réclamer des «actes», a-t-il martelé dans un communiqué à l'issue de l'entretien entre les deux hommes. La rencontre, qui a eu lieu dans les locaux de la mission diplomatique française auprès de l'ONU au 44^e étage d'un immeuble new-yorkais a duré environ une heure. Elle s'est tenue dans la plus grande discrétion,

à l'abri des micros et des caméras. Depuis le début de la semaine, le ministre français, après avoir eu des mots très durs à l'égard des Etats-Unis, refusait tout entretien bilatéral avec son homologue. Paris dénonce des méthodes d'un autre âge entre alliés, au sein de l'Otan comme en Indo-Pacifique, et réclame plus de respect pour les intérêts européens. Joe Biden et Emmanuel Macron ont esquissé une détente mercredi, dans la crise diplomatique la plus grave entre ces deux alliés historiques depuis le «non» français à la guerre d'Irak en 2003. Le président américain a semblé faire son mea-culpa en convenant que des «consultations ouvertes» auraient «permis d'éviter cette situation». Il a concédé que la France et l'UE avaient un rôle à jouer en Indo-Pacifique pour contrer les ambitions chinoises, priorité numéro un des Etats-Unis. Il a aussi souligné que la défense européenne avait toute sa place dans la «sécurité transatlantique», au côté de l'Otan, un signal politique fort en direction des pays de l'Est de l'Europe, qui comptent avant tout sur le parapluie américain face à leur voisin russe. Joe Biden a dans la foulée émis l'espoir d'un «retour à la normale» dans la relation avec



Ph. A.D.R.

Paris. Mais le président Macron, lui-même bousculé par le retour du débat anti-atlantiste en France, à sept mois de la présidentielle, n'entend pas en rester à un communiqué. L'appel des deux chefs d'Etat n'était qu'une «première étape», a pointé Jean-Yves Le Drian. Ce qui s'est passé reste «grave» et nécessite des réponses concrètes, explique-t-on à Paris, en réfutant toute

«réaction d'humeur». Les deux présidents ont décidé d'engager des «consultations approfondies» entre les deux pays pour rétablir la «confiance». Ils doivent se retrouver, fin octobre, en Europe, où le président américain est attendu au Sommet du G20 à Rome les 30 et 31.



Commentaire

Réunification

Par Fouzia Mahmoudi

Avec près de 100 000 morts du côté des forces défendant le camp du Sud et plus de 300 000 morts du côté du camp du Nord, la Guerre de Corée qui s'est tenue entre 1950 et 1953 a résulté en la scission de la péninsule coréenne en deux pays ennemis. Deux pays qui ne sauraient être plus différents politiquement mais dont les peuples (le même, réparti dans deux camps différents) continuent à espérer une réunification prochaine. Or hier, l'influente Ces remarques de Kim Yo Jong, rapportées par l'agence de presse officielle KCNA de Pyongyang, répondent aux récents appels du président sud-coréen Moon Jae-in à déclarer une fin officielle au conflit de 1950-53 qui s'est terminé par une trêve, et non par un traité de paix, laissant les deux parties techniquement en guerre depuis plus d'un demi-siècle. Dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale des nations unies en début de semaine, Moon Jae-in a proposé de déclarer la fin du conflit, soulignant que cela permettrait de «réaliser des progrès irréversibles en matière de dénucléarisation et d'ouvrir une ère de paix complète». Conseillère politique clé de son frère, Kim Yo Jong a toutefois estimé que ces déclarations n'avaient «aucun sens» tant que des «normes de double jeu, des préjugés et une politique hostile» seraient en place. «Pour que la fin de la guerre soit déclarée, le respect mutuel doit être maintenu et les préjugés, la politique hostile invétérée et de deux poids deux mesures doivent d'abord être supprimés», a-t-elle déclaré. Elle a ajouté qu'un tel appel «ne tiendrait pas la route et ne changerait rien» dans les conditions actuelles, mais que le Nord serait prêt à discuter de l'amélioration des liens entre les deux Corées si Séoul renonçait à son hostilité. La semaine dernière, Kim Yo Jong a accusé Moon Jae-in de «calomnie» après des tirs de missiles des deux Corées. La Corée du Nord a procédé deux fois à des tirs de missiles rien que ce mois-ci, l'un impliquant un missile de croisière à longue portée et l'autre des missiles balistiques à courte portée. Moon Jae-in a qualifié les récents tirs de Pyongyang de «provocations» tandis qu'il supervisait le tir d'essai réussi d'un missile balistique lancé par sous-marin (SLBM) la semaine dernière, faisant du Sud l'une des rares nations à disposer de cette technologie avancée. Kim Yo Jong a répliqué en condamnant «l'attitude illogique de Séoul qui décrit son comportement similaire comme une action légitime pour soutenir la paix, et le nôtre comme une menace pour la paix». Les communications entre le Nord et le Sud ont été largement coupées depuis le deuxième sommet infructueux entre les Etats-Unis et la Corée du Nord à Hanoï en février 2019, le président américain de l'époque, Donald Trump, et Kim Jong Un ne parvenant pas à s'entendre sur les termes d'un accord. Reste à voir si cette fois-ci et le fait que la sœur du dirigeant coréen elle-même fasse des déclarations allant dans le sens d'un accord de paix (soumis à de très nombreuses conditions) laisse entrevoir une possible fin de conflit entre Pyongyang et Séoul. Surtout les deux peuples séparés depuis près de 70 ans pourrait une fois encore espérer revivre ensemble en harmonie.

F. M.

Espagne

Le leader indépendantiste catalan, Carles Puigdemont, arrêté en Italie

L'eurodéputé indépendantiste et ex-président catalan Carles Puigdemont, en exil en Belgique depuis 2017 après la tentative de sécession de la Catalogne, a été arrêté jeudi en Italie, faisant planer le risque d'une nouvelle crise entre Madrid et Barcelone. «Le président Puigdemont a été arrêté à son arrivée en Sardaigne, où il se rendait en tant qu'eurodéputé», a affirmé son avocat Gonzalo Boye sur Twitter, expliquant que son arrestation avait eu lieu sur la base d'un mandat d'arrêt européen datant du 14 octobre 2019. Le leader catalan, âgé de 58 ans, a été arrêté à Alghero, a confirmé sur Twitter son chef de cabinet, Josep Lluís Alay. «Son arrivée à l'aéroport d'Alghero, il a été arrêté par la police aux frontières italienne. Demain (vendredi), le président sera présenté aux juges de la Cour d'appel de Sassari, qui est compétente pour décider de sa libération ou de son extradition» vers l'Espagne, a indiqué M. Alay. Le nouveau président régional de la Catalogne, Pere Aragonès, un séparatiste, mais de tendance plus modérée que M. Puigdemont, a immédiatement réagi sur Twitter, «(condamnant) fermement la persécution et cette répression judiciaire».

«Assez. L'amnistie est la seule voie. L'autodétermination la seule solution. A tes côtés Carles», a lancé M. Aragonès. A Madrid, le gouvernement espagnol du socialiste Pedro Sánchez a exprimé «son respect pour les décisions des autorités et des tribunaux italiens». «L'arrestation de M. Puigdemont correspond à une procédure judiciaire en cours qui s'applique à tout citoyen de l'UE devant répondre de ses actes devant les tribunaux», a affirmé dans un communiqué le palais de la Moncloa, siège du gouvernement espagnol, ajoutant que M. Puigdemont devrait «se soumettre à l'action de la justice comme tout autre citoyen». Des appels indépendantistes à manifester hier, jour férié en Catalogne, devant le consulat d'Italie à Barcelone commençaient à circuler sur les réseaux sociaux, alors qu'un ancien président régional, Quim Torra, a qualifié de «catastrophique» une éventuelle extradition de M. Puigdemont vers l'Espagne et appelé les indépendantistes à être «en alerte maximale». M. Alay, le chef de cabinet de M. Puigdemont, a précisé que celui-ci s'était rendu à Alghero afin de participer à un festival culturel et

de s'entretenir avec des élus de l'île italienne. L'arrestation en Italie de M. Puigdemont est survenue une semaine après la reprise des négociations entre le gouvernement central de gauche et l'exécutif régional catalan, dont l'objectif est de trouver une issue à la crise politique en Catalogne. Le Parlement européen avait levé l'immunité parlementaire de M. Puigdemont et de deux autres eurodéputés indépendantistes le 9 mars à une large majorité, mesure qui avait été confirmée le 30 juillet par le Tribunal de l'UE. Mais la décision du Parlement européen a fait l'objet d'un recours dont le jugement définitif sur le fond de la part de la justice de l'UE doit être prononcé «à une date ultérieure». Selon l'interprétation de l'avocat de M. Puigdemont, Gonzalo Boye, la décision du Parlement est donc «suspendue». Exilé en Belgique depuis la tentative de sécession manquée de 2017 afin d'échapper aux poursuites de la justice espagnole, Carles Puigdemont n'avait pas bénéficié de la grâce accordée fin juin à neuf indépendantistes incarcérés en Espagne, le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez souhaitant toujours qu'il soit jugé en Espagne.

Tunisie

Le président Saïed décide de maintenir la suspension du Parlement

■ Le président tunisien, Kaïs Saïed, a décidé de maintenir la suspension de toutes les activités de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, parlement) ainsi que la levée de l'immunité parlementaire de tous les députés de l'ARP, a annoncé mercredi soir la présidence tunisienne.



Par Moncef D.

Selon un communiqué officiel de la présidence tunisienne, le chef de l'Etat a également décidé la suspension des primes et de tous les avantages accordés au président de l'ARP et chef du parti Ennahdha, Rached Ghannouchi, ainsi que la suspension des avantages accordés à tous les députés, au nombre de 217.

D'un autre côté, Saïed a décidé la suspension des activités de l'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des lois.

«Le chef de l'Etat se chargera de l'élaboration et la préparation de projets d'amendements portant sur les réformes politiques nécessaires en coordination avec une commission, devant être désignée via un décret présidentiel», a indiqué le communiqué.

Vaccin anti-Covid-19 : Plus de 7 millions de personnes ont reçu au moins une dose

Pas moins de 7 297 861 personnes en Tunisie ont reçu soit une seule dose du vaccin anti-covid-19 (4 729 690) soit deux

doses (2 568 171), depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination en mars dernier jusqu'au 22 septembre en cours, selon le dernier bilan du ministère de la santé publié jeudi par l'agence de presse TAP.

Le nombre de personnes entièrement vaccinées a, ainsi, évolué à 3 324 088 dont 2 568 171 ont reçu deux doses, 337 513 ont pris une seule dose étant donné que le vaccin Johnson & Johnson ne nécessite pas de rappel et 418 404 ont déjà contracté la Covid-19 et n'ont besoin que d'une seule dose.

Le nombre d'inscrits sur la plateforme nationale de vaccina-

tion contre le coronavirus evax.tn s'est élevé, quant à lui, à 6 197 550 personnes.

Toutefois, des centaines de personnes demeurent réticents et refusent de se faire vacciner. En effet, d'après le ministère de la santé, sur 125 394 personnes convoquées le 22 septembre, seulement 47 551 ont été vaccinées. Pour la première dose, 55 998 personnes ont été convoquées mais seulement 15 944 ont été vaccinées. Pour la dose du rappel, 69 396 personnes ont été convoquées dont 31 607 ont été vaccinées.

Vaccination de 40 000 personnes dans les pharmacies privées

Le nombre des bénéficiaires de la vaccination gratuite dans les pharmacies privées, depuis le démarrage le 16 août dernier de la campagne de vaccination anti-covid-19, a atteint 40 000 personnes a indiqué le président du syndicat tunisien des propriétaires des pharmacies privées, Naoufel Amira, indiquant qu'une abstention de vaccination a été enregistrée chez les personnes âgées de 40 ans et plus.

«Les doses de vaccin sont administrées dans près de 650 officines privées réparties sur tout le territoire parmi un nombre total de 2 300 officines

de jour et de nuit et cible la tranche d'âge de 40 ans et plus, avec l'utilisation du vaccin britannique Astrazeneca, a précisé Amira, citée par l'agence TAP.

Dont le ministère de la santé et des technologies de la communication.

«Les pharmacies privées ont également mis en place un système qui facilite l'approvisionnement en doses de vaccin, avec la coordination des fournisseurs et distributeurs de médicaments», a-t-il noté, faisant savoir que plusieurs difficultés ont été enregistrées au niveau de la sensibilisation des citoyens à l'importance de la vaccination.

Amira a souligné qu'une réunion a regroupé aujourd'hui des représentants du syndicat des pharmacies privées et des responsables du secteur de la santé avec le chargé de la gestion du ministère de la Santé Ali Mrabet, indiquant qu'une aide a été proposée par le syndicat des pharmacies privées au niveau des rappels du vaccin pour les catégories ayant reçu la première dose du vaccin Astrazeneca.

Au cours de cette réunion, le syndicat avait également proposé la vaccination d'autres tranches d'âges, qui selon Amira, a fait l'objet d'un accord de principe de la part du chargé de la gestion du ministère de la santé. **M. D.**

Libye

Khalifa Haftar gèle ses fonctions militaires en vue de la présidentielle

Le chef de l'autoproclamée armée nationale libyenne (ANL), s'est retiré provisoirement de ses fonctions militaires mercredi avant une candidature attendue à la présidentielle prévue le 24 décembre.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est en proie à des violences et à des luttes entre pouvoirs rivaux dans l'est et l'ouest du pays. Khalifa Haftar a annoncé dans un communiqué, la nomination d'un remplaçant provisoire à la tête de l'ANL jusqu'au 24 décembre.

Cette annonce officielle intervient deux semaines après l'adoption d'une loi électorale qui permet à Khalifa Haftar de se porter candidat à la présidentielle et de pouvoir retrouver son poste militaire s'il n'était pas élu.

Le remplaçant de Haftar, le général Abdelrazzak al-Nadhouri «occupera les fonctions de commandant général de l'ANL pour une période de trois mois, du 23/09/2021 jusqu'au 24/12/2021», selon le communiqué.

La loi électorale avait été ratifiée par le chef du Parlement, Aguila Saleh, un allié de Khalifa Haftar, sans être soumise à un vote.

Un des articles de cette loi dispose qu'un militaire peut se présenter à la présidentielle, à condition d'abandon-

ner «ses fonctions trois mois avant le scrutin», et «s'il n'est pas élu, il pourra retrouver son poste et recevoir ses arriérés de salaire».

Mardi dernier, le Parlement libyen basé dans l'est du pays a voté une motion de censure contre le gouvernement de Abdelhamid Dbeibah, qui a son siège à Tripoli (ouest).

La formation de ce cabinet au terme d'un processus politique parrainé par l'ONU avait offert une lueur d'espoir pour une sortie de crise en Libye.

MAE allemand Les élections doivent avoir lieu comme prévu, le 24 décembre

Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, a appelé mercredi, la communauté internationale à soutenir les responsables libyens pour que les élections présidentielles et législatives aient lieu comme prévu le 24 décembre.

«La communauté internationale attend des responsables libyens, à Tripoli et dans le reste du pays, (qu'ils agissent) pour que les élections présidentielle et législatives aient lieu comme prévu le 24 décembre», a affirmé Heiko Maas, avant le début d'une réunion

ministérielle sur la Libye organisée à New York avec ses homologues français et italien en marge de la 76^{ème} session de l'Assemblée générale des nations unies.

«Il faut aussi continuer à travailler pour que les nombreux mercenaires étrangers qui se trouvent en Libye quittent le pays», a ajouté le ministre allemand

«Il ne faut pas laisser s'installer le sentiment que ce processus électoral peut s'arrêter», a insisté Heiko Maas. Et d'ajouter : «Nous devons pour cela augmenter la pression internationale et soutenir ceux qui sont en train de préparer les élections».

Le Parlement libyen a voté mardi une motion de censure contre le gouvernement de transition du Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah, à trois mois d'un double scrutin crucial.

Cette motion a été votée par 89 députés sur les 113 présents, a précisé le porte-parole du Parlement basé à Tobrouk (est), moins de deux semaines après la ratification d'une loi électorale controversée.

Le vote a eu lieu lors d'une séance à huis clos en présence du président du Parlement Aguila Saleh.

Le Haut conseil d'Etat libyen (HCE), instance faisant office de Sénat basée à

Tripoli (ouest), a rapidement réagi déclarant son «rejet de la procédure», considérant cette démarche comme «nulle et en violation de la Déclaration constitutionnelle et de l'accord politique» de 2015.

Situation en Libye : vers une nouvelle conférence internationale le 12 novembre en France

Le président français, Emmanuel Macron, réunira une conférence internationale sur la Libye le 12 novembre, à un mois d'élections générales prévues le 24 décembre prochain, a fait savoir, mardi le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian

«Dans cette perspective des élections du mois de décembre, la France organisera une conférence internationale sur la Libye le 12 novembre», a annoncé Le Drian, lors d'une conférence de presse en marge de la 76^{ème} Assemblée générale de l'ONU.

Le ministre français et ses homologues allemand Heiko Maas et italien Luigi Di Maio coprésideront aussi une réunion consacrée à la Libye mercredi à New York.

La France demande le maintien du calendrier électoral et le «départ des forces et des mercenaires étrangers», a rappelé Jean-Yves Le Drian.

Yanis H.



Arabie Saoudite

Deux passes décisives de Sayoud face à Mbolhi

DANS un match animé, l'Al Ta'ee d'Amir Sayoud a battu Al Ittifaq de Raïs Mbolhi sur le score de 4-2. Sayoud s'est illustré par deux passes décisives tandis que Mbolhi a inquiété, coupable d'une sortie ratée entraînant un but casquette.

Saveur algérienne en Arabie Saoudite. Al Ta'ee, que vient de rejoindre Amir Sayoud en provenance du CR Belouizdad, recevait en effet Al Ittifaq de Raïs M'bolhi.

D'entrée, c'est Al Ta'ee qui ouvre le score par l'intermédiaire d'Al Harbi, profitant d'une passe décisive de Sayoud. Al Ta'ee a ensuite doublé la mise suite à une sortie complètement ratée

de Mbolhi mais Al Ittifaq a rapidement égalisé par le biais du brésilien Souza.

2-2 à la pause mais, en deuxième période, les protégés de l'ancien entraîneur du CRB Zoran Manojlovic ont poursuivi leur domination. C'est d'abord Marcelo puis Maele qui marquent, le second profitant de la seconde passe décisive de la soirée d'Amir Sayoud.

Score final 4-2 pour Al Ta'ee qui connaît son tout premier succès de la saison et remonte ainsi à la 14ème place (sur 16) du classement de première division saoudienne. Al Ittifaq, de son côté, stagne dans le ventre mou, à la 10ème place.

CAN-2022 féminine (Éliminatoires)

L'En affrontera le Soudan en octobre

LA DOUBLE confrontation entre les sélections algérienne et soudanaise pour le compte du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations féminine Maroc-2022, aura lieu les 20 et 26 octobre, selon le programme de la compétition publié jeudi par la Confédération africaine de football (CAF). La manche aller entre l'Algérie et le Soudan se déroulera le 20 octobre à 17h00 au stade 5-Juillet (Alger), tandis que le match retour se jouera le 26 du même mois à 18h00 (algériennes) au stade Al-Hilal à Omdurman. En cas de qualifica-

tion, l'équipe nationale sera opposée au 2e et dernier tour (14-23 février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique. En prévision de cet important rendez-vous, la sélection algérienne a bouclé lundi son premier stage consacré à une nouvelle évaluation des joueuses, avec le déroulement d'un match d'application face aux U17 du club de Sidi-Moussa. 29 joueuses dont 16 éléments professionnels évoluant en France ont pris part à ce stage qui a débuté le 15 septembre.

Complexe sportif d'Oran

2,4 milliards de DA alloués pour l'achèvement des travaux

UNE ENVELOPPE de 2,4 milliards de dinars a été mobilisée par les pouvoirs publics pour l'achèvement des différentes structures du complexe sportif olympique d'Oran en cours de réalisation, en prévision des Jeux méditerranéens (JM) que va abriter la ville lors de l'été 2022, a indiqué jeudi le wali d'Oran.

Saïd Saayoud, qui a présidé une réunion technique ayant trait à ce grand projet, au niveau de la salle de conférence du stade de football de 40 000 places relevant dudit complexe, a fait savoir que «toutes les contraintes financières soulevées par la société chinoise MCC, chargée de la réalisation du projet, viennent d'être levées par le Premier ministre, ministre des finances, Aïmene Benabderrahmane». L'enveloppe financière allouée pour la circonstance à travers la création d'un fonds spécial, «servira à régler toutes les opérations de réévaluation réclamées par MCC, ainsi que les crédits de paiement», a souligné le wali. «Désormais, aucun problème d'ordre financier ne va se poser à l'avenir pour le parachèvement des différentes structures du complexe olympique. Reste toutefois des contraintes d'ordre technique qu'on a déjà commencé à y remédier», a-t-il encore dit, lors d'un point de presse animé à l'issue de cette réunion. M. Saïd Saayoud a, en outre, reconnu

que la réalisation du complexe olympique, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), accuse du retard, raison pour laquelle il a exigé de la société réalisatrice l'établissement d'un «planning de rattrapage», qui lui sera exposé lors de la prochaine réunion technique, prévue jeudi. Selon le directeur local des équipements publics (DEP), Fouad Aïssi, dont l'instance est le maître d'ouvrage du projet, le taux physique de l'avancement des travaux au niveau du stade de football est estimé à 96%. Concernant les structures complémentaires du complexe, comme la salle omnisports et le centre nautique, le taux d'avancement des travaux est estimé, quant à lui, à 47%. Cette situation a incité le wali à exhorter l'entreprise chinoise à relancer et réactiver les chantiers en renforçant ses effectifs, tout en l'autorisant à engager des entreprises algériennes pour la réalisation des travaux «non complexes», a-t-il poursuivi. Evoquant les contraintes techniques que lui ont soulevées les différentes parties intervenantes lors de sa visite d'inspection sur les lieux qui a précédé la réunion technique, M. Saayoud a annoncé, entre autres, «la levée de tous les obstacles qui ont retardé les travaux de réalisation du réseau d'éclairage au niveau du complexe». **R.S.**

CR Belouizdad

Le Brésilien Paquetá nouvel entraîneur

■ La direction du CR Belouizdad a donc ficelé le dossier de l'entraîneur qui devrait diriger l'équipe cette saison et remplacer le Serbe Zoran Manojlovic parti en Arabie saoudite pour diriger la formation d'Al Tae qui renferme dans ses rangs l'ancien maître à jouer du Chabab, Amir Sayoud.



L'arrivé de Paquetá, une bonne nouvelle pour le Chabab

Par Mahfoud M.

En effet, le champion d'Algérie en titre vient d'annoncer sur sa page Facebook officielle avoir trouvé un accord avec Marcos Paquetá (63 ans), entraîneur brésilien, pour prendre en main l'équipe première.

Paquetá, ancien joueur professionnel au Brésil, est expérimenté : il a entraîné Al Hilal en Arabie saoudite, Al Gharafa au Qatar, Al Ittihad en Libye ou récemment le Zamalek en Égypte. En 2003, il a notamment remporté la Coupe du Monde en tant que sélectionneur des espoirs du Brésil. C'est donc une grosse pointure que le club belouizdadi vient d'engager, lui qui a prit tout son temps pour ne pas avoir à se tromper, surtout que ce dernier est engagé cette saison aussi,

en Ligue des champions d'Afrique, compétition qu'il souhaite bien aborder cette année pour aller le plus loin possible, après une décevante participation lors de l'exercice précédent. De même, le Chabab est appelé à défendre son titre conquis haut la main après un retour en force, dans les derniers moments de la saison.

Mohamed Belhadj, nouveau président du CA

Sur un tout autre volet, les membres du conseil d'administration du CR Belouizdad, qui se sont réunis récemment, ont décidé de désigner un nouveau président du conseil d'administration.

Il s'agit de Mohamed Belhadj, Mohamed Belhadj a été élu, à

l'occasion d'une réunion du conseil d'administration hier, nouveau président du CA du CR Belouizdad. Belhadj est un cadre de la société Madar Holding, actionnaire majoritaire du club algérois.

Il vient ainsi remplacer Mohamed Abrouk, ancienne gloire du CRB dans les années 1970.

Outre l'installation d'un nouveau président, deux nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration du Chabab, Mehdi Rabhi et Karim Kara.

Il faut savoir que le courant ne passait plus entre Abrouk et certains membres du bureau directeur, d'où la décision du premier responsable du groupe Madar, actionnaire majoritaire du club de le sacrifier pour veiller à la bonne marche du club.

M. M.

Éliminatoires du Mondial 2022

L'arbitre d'Algérie - Niger connu

Dans un communiqué, la Fédération Algérienne de Football (FAF) a annoncé que le Grâce à son succès 8-0 face au Djibouti et son match nul face au Burkina Faso 1-1, la sélection algérienne est première de son

groupe des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022 après les deux premières journées. Lors du prochain rassemblement, l'Équipe Nationale défiera le Niger, deux fois, le 8 et le 12 octobre. Laryea Daniel Nii Ayi sera l'ar-

bitre de la première rencontre face au Niger le 8 octobre, au stade Mustapha Tchaker de Blida. Il sera assisté par Brobba Kwasi Acheampong et Atimaka Paul Kodzo. Le quatrième arbitre sera Abdul Latif Aadaari.

Schalke 04

Bentaleb vers Angers ?

LIBRE DEPUIS la fin de son contrat avec Schalke 04, Nabil Bentaleb est toujours à la recherche d'un club. Selon les informations de Foot Mercato, Angers est en discussions avancées avec l'international algérien. À 26 ans, le milieu de terrain international algérien Nabil Bentaleb pourrait découvrir le championnat de France. Libre de tout contrat depuis la fin de son bail avec Schalke 04, l'ancien milieu de Tottenham

cherche un club. Selon les informations de Foot Mercato, le natif de Lille pourrait poser ses valises à Angers. En effet, le joueur serait en discussions avancées avec le club angevin. À noter que le SCO a annoncé, sur son compte twitter, que Nabil Bentaleb s'entraîne avec le club angevin afin de : «parfaire sa condition physique pour retrouver un challenge sportif». Avec 12 points au compteur après sept journées de championnat,

le SCO d'Angers, emmené par son nouvel entraîneur Gérard Baticle, est actuellement 3ème de Ligue 1, à deux points du deuxième l'OM, et neuf points du leader, le PSG. Nul doute qu'avec l'arrivée de Bentaleb, Angers s'offre un atout supplémentaire pour poursuivre son bon début de saison. De son côté, le joueur algérien relancerait sa carrière dans un club installé depuis six ans dans l'élite du football français.

Education à Béjaïa

Les carences de la rentrée scolaire épluchées

COMME chaque rentrée scolaire, des insuffisances apparaissent dans les établissements scolaires et font grincer les dents des parents d'élèves et des syndicats. Cette année n'est pas en reste.

Les insuffisances qui se sont accumulées les années passées ont refait surface encore. Parents d'élèves et syndicats montent au créneau pour protester contre les carences qui affectent le secteur et demander leur prise en charge immédiate.

Ces derniers n'ont pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur l'état peu reluisant de certains établissements scolaires à travers les quatre coins de la wilaya et les problèmes auxquels ils sont confrontés.

C'est le cas du collectif des enseignants et le personnel administratif du Lycée Stambouli de Sidi-Ahmed, situé sur les hauteurs de la ville de Béjaïa.

Ces derniers ont entamé dès le premier jour de la rentrée scolaire une grève générale afin de protester contre l'état de délabrement de leur établissement. Ces derniers ont ponctué leur grève par un sit-in devant le siège de la wilaya afin de demander directement et prestement aux autorités concernées n'intervenir en vue de prendre en charge rapidement leurs doléances, non sans menacer, simultanément, de prolonger leur mouvement de grève si les autorités concernées ne décidaient pas de prendre en charge leurs préoccupations. Le collectif des travailleurs du lycée réclame, entre autres revendications, l'achèvement des travaux de consolidation et de réfection des structures impactées par le séisme du 18 mars dernier, dont des salles de cours et une cage d'escaliers risquent de s'effondrer sur la tête des élèves et travailleurs, le relogement du proviseur dont le logement de fonction a été détruit par les incendies du mois d'août dernier. Pour leur part, les parents d'élèves du lycée Arab-Ouddak de Chemini ont failli boycotter la rentrée scolaire et retenir leurs enfants à la maison afin d'exiger la prise en charge de leurs revendications dont le rattachement de la cantine scolaire au réseau de gaz naturel si ce n'est l'intervention rapide de la Sadeg (ex-Sonelgaz) de Béjaïa qui a dépêché une entreprise pour le faire. L'établissement devait aussi subir une opération de désamiantage, mais celle-ci n'a pas été pas encore entamée. Pour sa part, le Cnapeste, a fait savoir dans un communiqué de presse, que «l'anticipation qui était attendu dans la préparation

et l'entame de l'année scolaire dans des conditions acceptables, n'a pas eu lieu». Citant le volet pédagogique, le syndicat, estime que «le plan général mis en place présente», selon les rédacteurs du communiqué, des défaillances multiples qui impacteront sérieusement la nouvelle rentrée et la scolarité des élèves».

Il a relevé «l'insuffisance des moyens pédagogiques, manque de salles de cours, déficit en encadrement, surcharges des volumes horaires et des effectifs, absence de formation et de suivi pédagogique au profit du personnel d'encadrement, contractualisation...etc.». De son côté, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) de Béjaïa, estime que «certains établissements scolaires peinent à rouvrir leurs portes, faute de personnel administratif, notamment le corps de directeur». A titre d'exemple, il a cité le lycée des 1000-Martyrs de Béni M'likèche, ceux de Toudja et de Berchiche (El-Kseur), ainsi que le CEM de Béni M'likèche. Les personnels pédagogique et administratif du CEM Emir-Abdelkader de Toudja ont observé aussi un débrayage pour protester contre le retard mis dans le démarrage des travaux de réfection des structures endommagées par les incendies d'août dernier. Le Syndicat d'entreprise de l'éducation (SETE/WB) estime dans une déclaration qui nous a été transmise, que «l'atmosphère dans les établissements scolaire et glauque et le marasme ambiant décourage les plus opiniâtres des travailleurs». Et d'ajouter : «les autorités concernées ne semblent pas réagir prestement pour stopper l'hémorragie ; elles observent stoïquement la déperdition des acquis sociaux». Le Sete revendique, ensuite, la prise en charge des préoccupations des travailleurs, aussi bien administratives et professionnelles et financières et sociales.

Hocine Cherfa

LA DIRECTION du tourisme, de l'artisanat et du travail familial organisera plusieurs activités à partir du 27 septembre en cours à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, dont le slogan cette année est «Le tourisme pour réaliser le développement global», a-t-on appris auprès de la direction. La manifestation sera organisée au Centre de l'artisanat à haï Es-sabah avec la participation d'opérateurs activant dans le secteur, à l'instar de l'Entreprise

Le dinar poursuit sa chute



Loumis

Djalou@hotmail.com

Une grande voix radiophoniques s'est éteinte

Décès de Djamel Benamara

■ Le producteur d'émissions radiophoniques et célèbre animateur de Franchise de nuit sur la Chaîne III de la Radio nationale, Djamel Benamara est décédé jeudi à Béjaïa, à l'âge de 69 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Par Racim C.

Diplômé en économie, Mohand Benamara de son vrai nom, trouvera très tôt sa voie dans l'univers de la radio, tutoyant le micro et mettant bénévolement ses talents d'animateur éclairé à la disposition de celles et ceux qui voulaient s'essayer au jeu des questions-réponses, «Parler pour se sentir mieux», ou simplement, partager une tranche de vie. Voix apaisante au ton libre, célébrant tous les vendredis matins dans «Chassé croisé» le bon verbe, la culture générale ainsi que le savoir et la connaissance utiles, Djamel Benamara aimait également se mettre à l'écoute des autres pour partager leur coup de cœur, leur coup de gueule, leurs joies, leurs tourments ou leurs souvenirs, dans «Franchise de nuit», une émission que tout le monde attendait et où la parole s'érige en véritable thérapie. Foudroyé par un accident vascu-



laire cérébral (AVC), le défunt qui était, par ailleurs, actif sur plusieurs fronts, directeur de la culture à la wilaya de Béjaïa et maire de la commune de Boudjelil à Béjaïa (élu pour deux mandats), s'est vu contraint de cesser ses élans d'altruisme et de générosité, s'astreignant aux soins durant plusieurs années. Son ancienne collègue, l'animatrice Narimane Sadouni écrivait-il y a quelque temps sur sa page

Facebook : «Toute une vie au service des auditeurs, il n'a cessé d'écouter, de conseiller, de rassurer, de vous accompagner chaque soir, avec une oreille attentive et un cœur rempli d'amour jusqu'au bout de la nuit». Djamel Benamara a été inhumé hier au cimetière de la commune de Boudjelil, dans la wilaya de Béjaïa.

R. C.

Journée mondiale du tourisme

Plusieurs activités prévues à Oran

de gestion touristique, le complexe Les Andalouses, l'Office national algérien du tourisme, la Chambre d'artisanat et des métiers, et l'Ecole supérieure du tourisme et de restauration d'Oran (ESHRA), a indiqué à l'APS, le chef de service du suivi et du contrôle des activités touristiques, Mourad Boudjenane. Le programme prévoit une visite guidée aux principaux sites et monuments historiques de la capitale de l'Ouest algérien à bord du bus Oran City tour de

l'Office national algérien du tourisme, qui œuvre à la promotion de la «destination d'Oran» et le tourisme intérieur de façon générale, a ajouté le responsable. L'artisanat étant un important outil de promotion du tourisme, trois expositions des métiers traditionnels seront organisées au Centre d'artisanat, au siège de la Chambre d'artisanat et des métiers et à l'Office local du tourisme situé au centre-ville d'Oran, a-t-il poursuivi. Et, des produits artisanaux en lien avec

le développement de l'hôtellerie et des cadeaux souvenirs seront proposés lors de ces expositions, qui se poursuivront jusqu'au 30 septembre avec la participation de 55 artisans et plusieurs associations locales, a-t-on fait savoir. En outre, des portes ouvertes et des ateliers sur l'artisanat seront organisées à la Maison de l'artisanat, où de nombreux artisans œuvrent à la préservation de cette activité.

Tina H.